

# Ambassadeurs des valeurs européennes et de la mobilité – saison 4

Brunch professionnel du 14 mai 2018



# Déroulement de la matinée

- Présentation générale du projet
- Questions/réponses les plus posées
- Les nouveautés et objectifs de la saison 4
- Le calendrier de la saison 4
- Discussion autour de partenaires et futurs partenaires

# Présentation du projet

- Genèse du projet en 2015
- Saison 1 (2015-2016) : 60 ambassadeurs
- Saison 2 (2016-2017) : 24 ambassadeurs
- Saison 3 (2017 – 2018): 27 ambassadeurs
- Type de missions effectuées
- Type de structures qui les accueillent
- Type de durées

# Questions/réponses les plus posées

- Est-ce un projet gratuit pour ma structure ? **OUI**
- Dois-je engager des frais ? **NON**
- Dois-je loger les volontaires ? **NON**
- Dois-je m'occuper du dossier auprès de la commission européenne ? **NON**
- Dois-je rédiger un dossier en anglais ? **NON**
- L'appel à candidature proposé par la MEBA est-il complexe pour y répondre ? **NON (une page!)**
- Que dois-je donc faire en contre partie alors ? **1 adhésion à la MEBA (55euros) sous forme d'adhésion ou de facturation.**
- Bénéficiez-vous d'un agrément ? **OUI - association éducative complémentaire de l'enseignement public**

# Nouveautés et objectifs saison 4

- 58 partenaires pour la saison 3 = stabilité optimal
- Saison 4 : entre 18 et 22 volontaires maximum
- Projet plus resserré dans le temps : janvier à juin
- Densification des emplois du temps
- Plus d'établissements du secondaire: lycées
- Plus de structures hors métropole : MFR
- Plus de structures dans des quartiers prioritaires
- Ouverture sur des pays tiers : Serbie, Géorgie
- Nouveau pays : la Grèce

# Le calendrier de la saison 4

- Appel à projets n°1 – mi juin
- Accord de principe avant le 14 juillet
- Reprise des contacts – mi septembre
- Planning général début octobre
- Rencontres structures/ambassadeurs – 2<sup>e</sup> quinzaine d'octobre sur site ou à la MEBA – séances de travail
- Déploiement effectif à partir du lundi 7 janvier
- Déploiements ponctuels du 1<sup>er</sup> au 15 décembre
  
- Appel à projets n°2 – mi novembre (pour les retardataires)
- Accord de principe et rencontres début décembre
- Planning général des interventions avant le 15 décembre
- Déploiement effectif à partir du lundi 7 janvier
  
- **Changement** : période de vacances scolaires sont éligibles – sauf 20 au 28 avril vacances des volontaires

**Et maintenant le temps de la  
discussion et des échanges  
de bonnes pratiques ...**